

Paris, le 5 novembre 2020

Les 80 000 salariés des cabinets médicaux oubliés par l'Etat !

Le Ségur de la Santé a accordé des augmentations significatives et méritées aux salariés de l'hôpital public.

Il a fallu que la FHP se batte pour obtenir un soutien financier similaire pour le personnel des établissements de santé privé. C'est enfin chose faite depuis quelques jours !

Monsieur le Ministre, qu'en est-il des 80 000 salariés des cabinets médicaux ? Ne trouveraient-ils pas grâce à vos yeux ? Leur engagement sans faille ne devrait-il pas être salué et reconnu par la Nation ? Alors que la situation sanitaire nous préoccupe tous, Les Spécialistes-CSMF réitèrent la demande de la CSMF restée sans réponse. Nous demandons une évolution du forfait structure qui intégrerait cette aide pour les seuls médecins employeurs et serait conditionnée à la conclusion d'un accord de branche à la convention collective du personnel des cabinets médicaux, permettant ainsi d'en assurer le reversement aux salariés.

Monsieur le Ministre, donnez aux médecins employeurs les moyens de valoriser leurs salariés. Il en va de l'égalité que la Nation doit à ses concitoyens.

Dr Franck DEVULDER
Président Les Spécialistes CSMF

Contact presse : Docteur Franck DEVULDER – 06.14.09.64.56